



Les entreprises incitées au bilan carbone

ENVIRONNEMENT

Le gouvernement souhaite que les entreprises réalisent un autodiagnostic des émissions de gaz à effet de serre. Celui-ci pourrait bientôt devenir obligatoire.

Les entreprises figurent parmi les priorités pour 2008 du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables (Medad). Lors de la présentation, hier, du bilan 2007 et des prévisions 2008 de l'inspection des installations classées, la secrétaire d'État à l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, a annoncé que les pouvoirs publics allaient prochainement s'adresser aux entreprises de plus de 50 salariés pour leur demander « de réaliser le bilan carbone de leurs activités ». L'objectif, dans un premier temps, a-t-elle expliqué, est que « les entreprises s'autodiagnostiquent ». En faisant cette demande aux entreprises, la secrétaire d'État souhaite « lancer

un mouvement ». Traduction, l'obligation de réaliser un bilan carbone n'est pas encore décidée. Cette hypothèse n'est cependant pas exclue et dépendra probablement du degré d'engagement des entreprises.

Il se pourrait donc que la loi, mettant en musique les engagements du Grenelle de l'environnement et qui devrait être débattue au Parlement entre « mai et juin », selon Nathalie Kosciusko-Morizet, prévoie cette obligation.

INSPECTIONS COUP DE POING

Pour l'heure, ce sont les 7.500 pressings et entreprises de nettoyage à sec de France qui sont dans le collimateur du ministère. Ces derniers vont être soumis d'ici à l'été à des séries d'inspections coup de poing dans le cadre d'une grande opération de prévention des risques. Pourquoi les pressings ? Parce que « ces installations, souvent situées en bas d'immeubles, utilisent des produits de dégraissage nocifs, comme le perchloréthylène, qui peuvent poser problème quand les réglementations ne sont pas appliquées ou si elles sont mal gérées », explique la secrétaire d'État.

Voilà les pressings prévenus par voie de presse. Les 500.000 autres installations classées, dont 50.000 représentent des risques importants (dépôts de munitions, centrales nucléaires, sites classés Seveso, certains élevages agricoles, etc.), ont fait l'objet d'inspections l'an dernier, de la part des 1.500 inspecteurs en charge de la « police écologique ». Quelque 316 études de danger sur les sites Seveso ont été réalisées et ont donné lieu à des travaux de réduction des risques de la part des industriels à hauteur de 200 millions d'euros. La police de l'environnement a, par ailleurs, effectué 1.618 inspections des 660 sites à hauts risques recensés sur le territoire national. « Y compris des descentes de nuit », a précisé le ministère.

Si 2008 est l'année des pressings, 2009 s'annoncera être celle des stations-service. Des opérations coup de poing avaient été effectuées en 2005 dans près de 200 stations (sur environ 13.700). Nathalie Kosciusko-Morizet a déjà prévenu que des opérations similaires seront organisées l'an prochain.

RÉMY JANIN

**POUR L'HEURE, CE SONT
LES 7.500 PRESSINGS
ET ENTREPRISES
DE NETTOYAGE À SEC
DE FRANCE QUI SONT
DANS LE COLLIMATEUR
DU MINISTÈRE.**